

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## COMMUNE DE BARRAUX AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira, en séance ordinaire le :

**JEUDI 15 OCTOBRE 2020 à 20H00**

**Toutefois, et afin d'assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera devant un public maximal de dix personnes autorisées à y assister en s'inscrivant auprès de l'accueil de la Mairie**

### ORDRE DU JOUR :

#### AFFAIRES GENERALES

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2020
- Constitution et composition des commissions thématiques communales
- Désignation de représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs
- Constitution de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

#### VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020

#### CULTURE

Convention pour l'école de musique de Pontcharra

#### JEUNESSE

Espace Jeunes : tarification d'un mini-séjour adolescents dans les Ecrins pendant les vacances de Toussaint

#### RESSOURCES HUMAINES

Encadrement du prêt de matériel aux agents communaux

#### URBANISME

Transfert de la compétence PLU

#### ACTUALITES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES, CALENDRIER.

Affiché le : 9/10/2020

